

DOSSIER DE PRESSE

Conseil communautaire

Jeudi 18 mai 2017

Contact presse : Julie SAPATEIRO
Attachée de presse ■ Cabinet du Président
j.sapateiro@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 13

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'agglomération aux côtés des acteurs locaux du territoire

Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont adopté le budget 2017 de la collectivité. Pour faire suite, le point principal à l'ordre du jour de cette séance est **la présentation du soutien de l'agglomération aux associations et structures du territoire.**

Ainsi et dans le cadre réglementaire de ses compétences, l'agglomération Paris-Vallée de la Marne fait le choix d'accompagner **47 associations** pour un budget global de **4,3 millions d'euros.**

Cette politique s'inscrit dans une volonté affirmée de développer et de renforcer des partenariats essentiels avec les acteurs locaux qui font vivre le territoire.

Elle vise à soutenir des initiatives d'intérêt communautaire, à valoriser des projets innovants et structurants sur le nouveau périmètre de l'agglomération selon quatre grandes thématiques :

- **Préserver l'environnement**
- **Renforcer la solidarité**
- **Animer le territoire**
- **Favoriser l'attractivité du territoire et son développement économique**

Paris-Vallée de la Marne accompagne ses associations



Préserver l'environnement

62 441€
de subventions

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de la préservation de ses espaces verts et bleus, représentant 40% du territoire, l'agglomération Paris-Vallée de la Marne fait le choix volontaire de soutenir des associations qui oeuvrent au quotidien pour sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux, pour mettre en place des actions ciblées et ainsi permettre à chacun de devenir un acteur responsable et engagé pour la planète.



L'agglomération s'engage aux côtés de :

- Le Rucher Lognot
- Planète Val Maubuée
- Vir Volt
- Seine-et-Marne Environnement
- L'association de chasse du Val Maubuée
- La Luciole Vairoise

Paris-Vallée de la Marne accompagne ses associations



Renforcer la solidarité

1,14 M€
de subventions

Dans le cadre de ses compétences dans les domaines social, insertion, formation professionnelle et emploi, Paris-Vallée de la Marne propose de nombreuses actions et services publics.

Pour ce faire, l'agglomération s'appuie sur un réseau de partenaires engagés quotidiennement auprès de celles et ceux qui, sur le territoire, font face à des difficultés de vie : logements, finances, formations, emploi, juridique... Ainsi, la collectivité fait le choix volontaire de soutenir et d'accompagner une quinzaine d'associations oeuvrant en faveur de la solidarité.

71 026 €
en faveur de
l'accompagnement des
personnes en difficultés

(notamment dans le cadre de permanences au sein du réseau des Maisons de la Justice et du Droit)

- ACJUSE
- AVIMEJ
- CIDFF 77
- CERAF
- Rebond

1,03 M €
en faveur de l'insertion, la
formation professionnelle et
l'emploi

(dont 537 780€ pour les missions locales - Conseil communautaire du 4 avril 2017)

- IINO 77
- Ecole de la 2e chance
- Nos quartiers ont du talent
- M2IE dont 30 000 € pour la mise en oeuvre de la Grande école du Numérique

39 900 €
en faveur du logement

- Le relais jeunes
- Empreintes
- ADIL

Paris-Vallée de la Marne accompagne ses associations



Animer le territoire

2,57 M€
de subventions

Dans le cadre de ses compétences sport et culture, l'agglomération Paris-Vallée de la Marne soutient les initiatives associatives et structures d'animations du territoire.

A ce titre, elle accompagne les activités de quatre associations autour des pratiques aquatiques et sportives (notamment au Nautil).

Afin d'assurer son ambition de démocratiser la Culture au plus grand nombre, Paris-Vallée de la Marne s'engage aux côtés de partenaires privilégiés, notamment en faveur de la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.

Le sport

30 000 € de subventions

- Les Aquarines
- Le triathlon
- La bulle
- L'escalade
- L'union locale des MJC de Paris-Vallée de la Marne (pour l'organisation de la manifestation « les 12&20 km du Val Maubuée »)
- Le club de Water-Polo

La culture

2,54 M € de subventions

- Le château de Champs-sur-Marne
- Le Théâtre de Chelles
- La scène nationale La Ferme du Buisson
- L'école de Musique et Orchestre d'Harmonise de Champs-sur-Marne
- Le collectif du printemps du Jazz

Paris-Vallée de la Marne accompagne ses associations



Favoriser l'attractivité du territoire et son développement économique

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique et de soutien à l'enseignement supérieur, Paris-Vallée de la Marne accompagne de nombreux dispositifs favorisant l'émergence de projets entrepreneuriaux.

Pour ce faire, elle bénéficie d'un atout de taille sur son territoire : La Cité Descartes, véritable lieu de synergie entre entreprises innovantes, recherche et enseignement supérieur.

30 000 € en faveur du commerce

150 000 € en faveur de la création d'entreprises et de l'accompagnement de projets

- Fab Lab
- Incubateur Descartes
- AFILE 77
- Initiatives 77 nord & sud
- Pépinière de la CCI 77
- CHAIRE de l'UPEM (économie sociale et solidaire)

284 000 € en faveur du développement économique et l'enseignement supérieur

(notamment pour l'agence Descartes Développement)

556 000 €
du subventions *

* certaines subventions seront soumises au vote du conseil communautaire prochainement

- **Des nouveaux tarifs pour le réseau des conservatoires de Paris-Vallée de la Marne** (point n°9)
- **Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'habitat** (points n°47 et 48)
- **Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'aménagement de son territoire et du cadre de vie de ses habitants** (points n°49, 59, 61, 64 et 65)
- **En bref ...** (point n°31, 55, 60)

Des nouveaux tarifs pour le réseau des conservatoires

Point n°9

Dans une volonté politique affirmée **d'offrir aux habitants de Paris-Vallée de la Marne un service public équitable et juste**, l'agglomération met en place une harmonisation des tarifs proposés dans ses 8 conservatoires. Cette nouvelle modalité tarifaire vise à garantir un accès privilégié à tous les habitants à l'enseignement artistique et à encourager la pratique artistique amateur.

Ce qui va changer à la rentrée 2017**Pour tous les conservatoires :**

- Droits d'inscription de 20€ pour les résidents de Paris-Vallée de la Marne
- Droits d'inscription de 30€ pour les résidents extérieurs au territoire
- Location d'un instrument : 100 € par an
- Une tarification harmonisée et majorée pour les résidents extérieurs au territoire
- Une augmentation de tous les tarifs de 0,8% (montant de l'inflation)

Pour le conservatoire Pontault-Roissy (1 conservatoire / 2 sites):

- Une harmonisation des tarifs selon une grille commune et plus juste **basée sur les ressources des familles**
- Des parcours de pratiques artistiques harmonisés et adaptés aux besoins

Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de son Habitat

Points n°47 et 48

La compétence habitat et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

L'équilibre social de l'habitat comme l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage sont des compétences obligatoires de l'agglomération.

Dans le cadre du niveau périmètre d'intervention de Paris-Vallée de la Marne, les actions de ces compétences ont été redéfinies à **budget constant**.

- *Elaboration d'un PLH (voir ci-dessous)*
- *Constitution d'un observatoire foncier*
- *Elaboration d'une convention d'équilibre territorial*
- *Création d'une conférence intercommunale du logement*
- *Prévention en faveur des copropriétés*
- *Lutte contre l'habitat indigne*
- *Aides financières en faveur des structures d'accueil et actions pour l'accès au logement des personnes défavorisées*
- *Elaboration d'un plan de gestion des demandes de logements*
- *Aides financières à la construction de logements sociaux*
- *Aides financières à l'amélioration de l'habitat*
- *Garanties d'emprunt*
- *Aménagement, entretien et gestion des 5 aires d'accueil existantes*
- *Accompagnement socio-éducatif par un intervenant spécialisé*
- *Mise en oeuvre de projets d'habitat adapté aux besoins des gens du voyage*
- *Création d'une instance d'échanges sur les situations rencontrées dans les communes sur les roms.*

Extension de l'aide à l'amélioration du parc de logements privés

Les anciennes agglomérations Val Maubuée et Marne-et-Chantierine menaient auparavant des dispositifs d'aide à l'amélioration du parc de logements privés.

Afin d'apporter un service équitable sur l'ensemble du territoire, le dispositif existant sur le Val Maubuée sera étendu pour l'année 2017 aux 6 autres communes : Chelles, Vaires-sur-Marne, Brou-sur-Chantierine, Courtry, Roissy-en-Brie et Pontault-Combault.

Dès 2018, un nouveau dispositif commun à Paris-Vallée de la Marne sera proposé aux habitants.

Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'aménagement de son territoire et du cadre de vie de ses habitants

Point n°49

Quel relogement pour les familles dans le cadre de la rénovation urbaine de l'Arche Guédon ?

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de l'Arche Guédon, des logements locatifs sociaux sont voués à la démolition **à l'été 2019**. Conformément au dispositif réglementaire de l'ANRU des modalités de relogement des familles concernées sont prévues. Ce protocole poursuit trois objectifs :

- d'offrir des parcours résidentiels positifs aux ménages
- de réinscrire les ménages en difficulté dans une dynamique d'insertion
- de contribuer à la mixité sociale

Exemples d'actions proposées par les partenaires pour favoriser le relogement des familles :

- Mise à disposition en priorité des contingents de logements
- Participation aux frais de déménagements, dépôts de garantie et/ou ouverture de compteurs...
- Réunion publique d'information régulière
- **Accompagnement individuel des familles** (prise en compte de leur situation, de leurs habitudes, et de leurs attentes)

Chiffres clés :

54 logements démolis
40 familles à reloger
13 bailleurs signataires du protocole aux côtés de l'agglomération, l'Etat et la ville de Torcy.

Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'aménagement de son territoire et du cadre de vie de ses habitants

Points n°59 et 61

L'agglomération Paris-Vallée de la Marne aux côtés des communes pour l'aménagement du territoire

Au delà des compétences déléguées dans le cadre de la loi comme dans une volonté de mutualiser certains services publics, l'Agglomération agit aux côtés de ses communes membres. Elle les accompagne dans des projets d'aménagement de territoire et d'amélioration du cadre de vie des habitants, en mettant, par exemple, à sa disposition des outils et en proposant des interventions techniques complémentaires à leur projet.

à Chelles

Le projet : Création d'un carrefour giratoire

Lieu : Avenue de la résistance, rue Gustave Nast, Rue Louis Eterlet

Date : Eté 2017

Intervention agglomération : Maitrise d'oeuvre de conception et suivi de l'exécution des travaux d'aménagement par le bureau d'études de la Direction des Service Techniques de l'agglomération

Impacts : Pas de fermeture complète de routes, intervention en demi-chaussée

à Courtry

Le projet : Mise en souterrain des réseaux

Lieu : Route de Montfermeil

Date : 2018

Intervention agglomération : Remplacement des candélabres dans le cadre de la compétence en matière d'éclairage public et enfouissement du réseau d'éclairage

Montant des travaux pour l'agglomération : 14 236 € TTC

Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'aménagement de son territoire et du cadre de vie de ses habitants

Points n°64 et 65

Bilan 2016 de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Les bailleurs sociaux des quartiers prioritaires (politique de la ville) bénéficient d'un abattement de 30% de leur taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). A ce titre, ils doivent élaborer **un programme annuel de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité** en concertation avec les communes, l'agglomération et l'Etat, afin de renforcer la qualité urbaine, le lien social et d'améliorer le cadre de vie. Les conventions d'utilisation de cet abattement, signées en octobre 2016 à l'hôtel d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, sont annexées **aux trois contrats de villes portés par l'agglomération** (voir ci-après). Elles engagent les bailleurs dans la réalisation d'actions en matière :

- d'accompagnement social et d'insertion
- de maintenance et entretien des espaces et du patrimoine
- de sécurité et d'action de proximité
- d'information et de communication

Bilan 2016 des trois contrats de ville

Le contrat de ville est l'outil qui définit les actions et les projets mis en oeuvre au sein des quartiers dits prioritaires afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. **Elle repose sur une synergie essentielle des nombreux acteurs et partenaires du territoire, investis** dans les thématiques telles que l'éducation, le lien social, l'emploi, la santé, la parentalité, la citoyenneté... L'accompagnement des initiatives et des projets est au coeur de la mise en oeuvre des contrats de ville pour favoriser l'intégration de ces quartiers sensibles et des construire des villes accueillantes, bienveillantes et apaisées. **Aussi l'évaluation de ces contrats est déterminante pour la réussite des objectifs définis.**

Paris-Vallée de la Marne s'engage en faveur de l'aménagement de son territoire et du cadre de vie de ses habitants

Point n°65

Bilan 2016 des trois contrats de ville - suite

Au nord du territoire

- **2 quartiers** prioritaires à Chelles
- **3000 habitants**
- 1000 logements
- **20 projets issus de l'appel à projet Etat**
(sur les thématiques Culture, Education, lien social, emploi, santé, citoyenneté...)
- 62 000€ subventions Etat
- **Exemples de projets dans le cadre l'abattement de la TFPB** : *La création de jardins partagés, sécurisation des espaces...*

Au centre du territoire

- **3 quartiers** prioritaires à Noisiel/Champs et Torcy
- **10 000 habitants**
- **62 projets issus de l'appel à projet Etat**
- 372 100 € subventions Etat
- **Exemples de projets dans le cadre l'abattement de la TFPB** : *gestion des déchets et encombrants, tranquillité résidentielle, vidéoprotection, réhabilitation de parkings, réhabilitation thermique, nettoyage des graffitis, compost collectif, chantier d'insertion jeunes...*

Au sud du territoire

- **1 quartier** prioritaire à Roissy
- **1900 habitants**
- **22 projets issus de l'appel à projet Etat**
- **Exemples de projets issus de l'appel à projet Etat et de l'abattement de la TFPB** : *Roissy en vacances : 4000 visiteurs, Les mercredis de la Renardière, Bougeons notre quartier, nettoyage des graffitis, réalisation d'une fresque....*

En bref...

Points n°31, 55, 60

Une labellisation pour l'opération « premières pages »

Depuis octobre 2016 et jusqu'en juin 2017, l'agglomération mène un dispositif visant à sensibiliser les jeunes parents aux bienfaits de la lecture pour les tout-petits. Labellisé par le ministère de la Culture, le réseau des 14 médiathèques de Paris-Vallée de la Marne, a ainsi organisé de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous. A cette occasion, **l'agglomération a également offert un livre adapté aux 0-1 ans, à tous les parents ayant donné naissance ou adopté un enfant en 2015 et 2016.** Cette opération nationale bénéficie d'une subvention de l'Etat de 7000€ pour un budget global de 44 000€ porté par l'agglomération dans le cadre de sa politique culturelle.

Une convention avec initiatives 77

Dans le cadre des travaux engagés par la Société du grand Paris pour la future gare de Noisy-Champs, des mesures d'accompagnement pour réhabiliter les mares et requalifier la lisière du bois de grâce ont été adoptées. **Paris-Vallée de la Marne a choisi de privilégier l'intervention de l'association Initiatives 77 favorisant ainsi la réinsertion professionnelle sur son territoire.** En parallèle de ce chantier, d'autres mares du secteur bénéficieront de cette intervention de 12 semaines de travaux (entre juin et décembre 2017). L'agglomération apporte une participation financière à hauteur de 10 656€.

Une charte qualité pour les réseaux d'assainissement

Afin d'améliorer la qualité de la réalisation des réseaux d'assainissement sur son territoire, **la Communauté d'agglomération s'engage dans la mise en oeuvre d'une charte qualité des réseaux d'assainissement** préconisée par l'Agence Eau Seine-et-Normandie.

Ce guide de bonne pratique à l'usage de tous, permet d'améliorer la qualité des réseaux, d'allonger leur durée de vie, d'optimiser les investissements des collectivités et de préserver l'environnement.

DOSSIER DE PRESSE

Prochain Conseil Communautaire
Jeudi 29 juin 2017 à 19h30

Contact presse : Julie SAPATEIRO
Attachée de presse ■ Cabinet du Président
j.sapateiro@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 13

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION